

## ASSEMBLÉE NATIONALE

20 avril 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° CE42

présenté par

Mme Marsaud, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE 55

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« ou parties »,

les mots :

« , parties de bâtiments ou ensembles ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.